



Réf : 3\_smara\_1\_1\_x294

**Titre : Le tourisme rural**

## **Pays d'Accueil Touristique : PAT**

Depuis 2001, le tourisme a été érigé en tant que secteur prioritaire et dynamique dans la stratégie de développement économique et social du Royaume du MAROC et partant le tourisme rural fut inscrit parmi les créneaux porteurs et à développer.

Dans cette perspective, une Etude de la Stratégie de Développement du Tourisme Rural a été réalisée par la Société Marocaine d'Ingénierie Touristique et a recommandé les points suivants :

- La mise en place des conditions devant favoriser des séjours en milieu rural de façon à y maximiser les dépenses touristiques directes
- L'organisation de l'offre touristique rurale autour du concept de «Pays d'Accueil Touristique» (PAT).

De 2004 à nos jours, neuf conventions pour la mise en place de différents PAT ont été signées et trois autres prêtes pour la signature avec des partenaires publics. Les contributions budgétaires réservées à la mise en œuvre de ces PAT dépassent les 320 MDH qui induisent des investissements privés d'environ 645 MDH. Ces investissements permettront à terme en 2015 d'atteindre 27 800 lits éco touristiques (11 370 en 2009) sous forme de gîtes, auberges, maison d'hôtes, bivouacs, etc et d'engendrer environ 19000 emplois (8460 en 2009) à travers la mise en place des différentes composantes de ces PAT (voir tableau récapitulatif ci-joint). La mission de développement du tourisme rural (PAT) est une activité qui englobe tous les volets afférents au développement d'une filière :

- de l'aménagement à la formation
- de la réglementation à l'information et à la promotion

Ainsi, le territoire national est subdivisé en 8 grands Pays Thématiques, à savoir :

1. Les Pays Rifains comprenant les parties de Chefchaouen, Al Hoceima, Taza, Tétouan
2. Les Pays de Beni Iznassen et le Maroc Oriental englobant l'arrière pays de Saidia et les mines et paysages de la zone de Jrada
3. Les Pays de la Cédraie - Moyen Atlas couvrant les forêts lacs d'Ifrane, de Khénifra, Sefrou, El Hajeb et Boulmane
4. Les Pays de la Plaine Atlantique qui s'étend entre Larache et Safi
5. Les Pays du Haut Atlas comprenant les parties (i) centrale autour des Provinces d'Azilal et de Beni Mellal (ii) orientale autour des Hauts plateaux d'Imilchil et (iii) occidentale couvrant les Provinces d'Al Haouz, de Chichaoua et une partie de Taroudant
6. Les Pays du Désert et Oasis : Ouarzazate, Zagora, Errachidia en partie, Figuig, Tata
7. Les Pays de l'Arganier, comprenant les parties des Ida Outanane, Chtouka Aït Baha, Taroudant, Tiznit et l'Arrière Pays d'Essaouira,
8. Les Pays du Désert Atlantique, concernant toute les Provinces du sud (Tan-Tan, Dakhla,...)



## Objectifs

Deux types d'objectifs sont liés à ce plan national, à savoir :

### Objectifs Stratégiques qui consistent en :

- La structuration de l'offre et de la demande touristique en milieu rural pour la création de destinations entières
- Le rééquilibrage et la répartition territoriale du développement touristique
- La confortation et la diversification des produits offerts par nos destinations balnéaires et culturelles

### Objectifs liés à la démarche « Pays » qui consiste en :

- La conjugaison des efforts et la convergence des actions des différents intervenants pour l'optimisation des ressources
- La création et la diversification des opportunités d'emplois
- La promotion et le développement des infrastructures sociales
- La génération de revenus alternatifs et la diminution des effets de la pauvreté
- La préservation et la valorisation des ressources naturelles et culturelles

## Composantes

La structuration de l'offre, à travers ce plan national, s'articule autour de plusieurs composantes ou axes principaux et dont, notamment :

- Hébergement : augmentation de la capacité d'accueil touristique par la mise à niveau et la création d'un hébergement touristique adapté
- Circuits : confortement, aménagement, balisage et signalisation des circuits touristiques et pistes rurales à vocation touristique
- Animation : création de centres d'interprétation, valorisation des sites d'animations naturels, artisanaux, culturels, historiques, et organisation d'événementiels spécifiques pour la diversification de l'offre touristique, l'extension de la durée de séjour des touristes
- Produits de niches : développement de nouveaux produits touristiques autour d'activités telles que l'alpinisme, l'escalade, le parapente, la chasse et la pêche touristique etc
- Environnement et patrimoine : préservation de l'environnement et réhabilitation du patrimoine
- Produits du terroir : valoriser les produits agricoles et artisanaux locaux, augmenter les retombées économiques sur les populations locales et faciliter la vente de ces produits (huile d'argan, miels, fromages, dattes)
- Formation & accompagnement : améliorer la qualité des attributaires de service de la chaîne touristique (hébergement, guidage...) pour une meilleure satisfaction des clients
- Accueil, information et promotion : mettre en place une vitrine du Pays pour l'accueil des touristes et permettre un avant-goût des atouts naturels, culturels et touristiques de la région, de ses spécificités, de ses richesses et de sa diversité et ce, à travers la création de la maison du pays
- Mesures d'accompagnement : constitution des associations des propriétaires des hébergements, des guides et accompagnateurs, de l'association du PAT et de tous les professionnels touristiques. De 2004 à nos jours neuf conventions de partenariat pour la mise en place de différents PAT ont été signées et d'autres en cours de préparation et en cours du diagnostic.

**Source : web Fellahs Trade Crédit Agricole**